

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date - Heure	10 novembre 2017
Lieu	Mairie
Session	Publique
Date de la convocation	6 novembre 2017

Référence	CM-CR-2017-012
État du document	Validé

Présents	Clémentine BOURDON—DENIS Jackie FERRE (le Maire) Ludovic NADEAU	Claude NIOCHAUT Didier RIVIERE Nicolas VANNEAU
Pouvoir	Sylvie BEZANNIER donne pouvoir à Nicolas VANNEAU	
Excusé	Patrick VABOIS	
Absents	Patrick BARDE Laurent DUMONT Lionel GAUTHIER Jonathan HUET Corinne LUCAS Josette MATTRAY Lydie ZIMMERMANN	
Secrétaire de séance	Ludovic NADEAU	
Secrétaire de mairie	Viviane HUGUET Virginie CARTON	
Début de séance	20h00	
Fin de séance	20H45	

ORDRE du JOUR

01 - Ouverture de séance.....	02
02 - Approbation du CR de la dernière séance en date du 26 septembre 2017.....	02
03 - Délégation de Monsieur le Maire.....	02
04 – Délibération autorisant Monsieur le Maire à lancer le marché d’appel d’offres pour le projet bibliothèque/médiathèque.....	02
05 – Budget : décision modificative n°4.....	02
06 – Tarifs 2018.....	03
07 – Délibération : achat pour départ en retraite.....	09
08 - Informations des différents départements communaux.....	09
09 – Clôture de séance.....	09



Monsieur le Maire procède à l'appel des élus, donne le pouvoir qu'il a en sa possession Sylvie BEZANNIER donne pouvoir à Nicolas VANNEAU.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 6 novembre 2017, le conseil municipal a été à nouveau convoqué, dans les mêmes formes, le vendredi 10 novembre à 20 heures et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

01. Ouverture de séance – Désignation d'un secrétaire

DELIBERATION 2017-085

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance.
Ludovic NADEAU accepte le poste.

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

02. Approbation du compte rendu de la séance en date du 26 septembre 2017

Délibération 2017-086

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu du 26 septembre 2017.
Aucune remarque n'étant faite.

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

03. Délégation de Monsieur le Maire

Pas de délégation

04. Délibération autorisant Monsieur le Maire à lancer le marché de l'appel d'offres pour le projet bibliothèque/médiathèque

Délibération 2017-087

Vu la délibération du 31 août 2016 autorisant Monsieur le Maire à déposer le PC pour le projet de bibliothèque/médiathèque,

Vu le dépôt du PC n°028 309 16 000 11 en date du 2 août 2016,

Vu le dépôt d'AT n°028 309 16 0000 1 en date du 3 août 2016,

Monsieur le maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à :

- lancer le marché d'appel d'offres pour le projet bibliothèque/médiathèque.
- à signer tous documents

Après débat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à

- **LANCER** le marché d'appel d'offres pour le projet bibliothèque/médiathèque.
- **SIGNER** tous documents

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

05. Budget 2017 : décision modificative n°4

Délibération 2017-088

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil, qu'il convient de prendre une délibération concernant une décision modificative, numéro 4 et laisse la parole à Ludovic NADEAU.

Cette décision modificative est un ajustement des travaux en régie.

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
D 023	Virement à la section d'investissement	8 830,00 €	
	TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement	8 830,00 €	
R 722	Immobilisations corporelles		8 830,00 €
	TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		8 830,00 €
	TOTAL GENERAL	8 830,00 €	8 830,00 €

ARTICLE	SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
R 021	Virement de la section de fonctionnement		8 830,00 €
	R 021 Virement de la section de fonctionnement		8 830,00 €
D 21311	Hôtel de ville	2 800,00 €	
D 21312	Bâtiments scolaires	- 2 600,00 €	
D 21316	Equipements du cimetière	850,00 €	
D 21318	Autres Bâtiments publics	1 020,00 €	
D 2135	Installat générales, agencements, aménagements des construct°	6 760,00 €	
	TOTAL D040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 830,00 €	
	TOTAL GENERAL	8 830,00 €	8 830,00 €

Après débat, le conseil municipal :
- **ACCEPTE** la décision modificative n°4

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

06. Tarifs 2018

Monsieur le Maire précise qu'une commission « finances » a eu lieu le 30 octobre 2017. Un débat s'est engagé sur le maintien ou non des tranches d'imposition concernant la cantine, la garderie et les activités périscolaires (TAP). Pour une question d'équité, il a été décidé de maintenir les tranches d'imposition pour ces prestations.

Tarifs cantines (à partir de janvier 2018) Délibération 2017-089

TRANCHES d'IMPOSITION	Vote 2018 (à partir de janvier)
Tranche 1 - 0 à 12 000€	2,59 €
Tranche 2 - 12 001 à 18 000€	2,97 €
Tranche 3 - 18 001 à 24 000€	3,28 €
Tranche 4 - 24 001 à 30 000€	3,61 €
Tranche 5 - 30 001 à 36 000€	3,82 €
Tranche 6 - 36001 et +	4,10 €
Hors commune	4,18 €
Enseignant, externe	5,67 €
Personnel communal	3,61 €

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs garderie matin et soir (à partir de septembre 2018) Délibération 2017-090

TRANCHES d'IMPOSITION	Vote 2018 (à partir de septembre)
Tranche 1 - 0 à 12 000€	1,85€
Tranche 2 - 12 001 à 18 000€	1,88€
Tranche 3 - 18 001 à 24 000€	1,91€
Tranche 4 - 24 001 à 30 000€	1,94€
Tranche 5 - 30 001 à 36 000€	1,97€
Tranche 6 - 36001 et +	2,00€
Hors commune	2,20€

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs activités périscolaires – TAP

Ce point sera délibéré après l'étude sur le maintien ou non des TAP de la rentrée de septembre 2018.

Tarifs étude surveillée - Délibération 2017-091

	Vote 2018
TARIFS PAR VACATION - (maximum 12 enfants)	GRATUIT

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs services - Délibération 2017-092

	Vote 2018
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC	
PHOTOCOPIES A4 RECTO	0,20 €
PHOTOCOPIES A4 RECTO/VERSO	0,30 €
PHOTOCOPIES A3 RECTO	0,30 €
PHOTOCOPIES A3 RECTO/VERSO	0,40 €
PHOTOCOPIE COULEURS	
PHOTOCOPIES A4 RECTO	0,40 €
PHOTOCOPIES A4 RECTO/VERSO	0,60 €
PHOTOCOPIES A3 RECTO	0,80 €
PHOTOCOPIES A3 RECTO/VERSO	1,00 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs droit de place - Délibération 2017-093

	Vote 2018
DROITS DE PLACE – 24 h	30,00€
5 FORFAITS	24,00€
15 FORFAITS	18,00€
16 FORFAITS et + PAR AN	12,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs loyers - Délibération 2017-094

	Vote 2018
LOCAL COMMERCIAL - (ancien Arsenal)	180,00€
LOCAL A COTE DU CIMETIERE - (rue de l'Egalité)	85,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs legs Cellot - Délibération 2017-095

	Vote 2018
LEGS CELLOT	110,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-096

	Vote 2018
Repas communal	5 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-097

	Vote 2018
Repas communal	7 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-098

	Vote 2018
Repas communal	12 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-099

	Vote 2018
Repas communal	20 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-100

	Vote 2018
Repas communal	25 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-101

	Vote 2018
Repas communal	30 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-102

	Vote 2018
Repas communal	35 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-103

	Vote 2018
Repas communal	40 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-104

	Vote 2018
Repas communal	45 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs Manifestations communales - Délibération 2017-105

	Vote 2018
Repas communal	50 €

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs cimetière - Délibération 2017-106

	Vote 2018
CONCESSIONS PERPETUELLES	
SUPERPOSITION	300,00€
DEPOT d'une URNE (FORFAIT)	130,00€
50 ANS	
SUPERPOSITION	154,00€
DEPOT d'une URNE (FORFAIT)	130,00€
30 ANS	
CONCESSION	420,00€
SUPERPOSITION	110,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION	420,00€
DEPOT d'une URNE (FORFAIT)	130,00€
15 ANS	
CONCESSION	210,00€
SUPERPOSITION	90,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION	210,00€
DEPOT d'une URNE (FORFAIT)	130,00€

	Vote 2018
COLOMBARIUM	
30 ANS	
15 ANS	
URNE SUPPLEMENTAIRE	100,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION 30 ANS	550,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION 15 ANS	350,00€
CAVURNES	
30 ANS	850,00€
15 ANS	500,00€
URNE SUPPLEMENTAIRE	60,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION 30 ANS	850,00€
CONCESSION/RENOUVELLEMENT/CONVERSION 15 ANS	500,00€
PLAQUE CAVURNE	
LA PLAQUE	100,00€

	Vote 2018
CAVEAUX	
BANDE C - N°15	2 100,00€
CAVEAU AVEC MONUMENT	8 000,00€
VACATION FUNERAIRE	
FORFAIT	20,00€
DEPOT	
DEPOT SUPERIEUR A 7 JOURS AU-DELA A PARTIR DU 8EME JOUR PRIX PAR JOUR	10,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs chariot de 15 tables rondes (diamètre : 14 tables de 150 cm et 1 table d'honneur de 180 cm) - Délibération 2017-107

	Vote 2018
TARIF	75,00€
ACOMPTE (20 % du tarif)	15,00€
CAUTION	100,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs salle polyvalente - Délibération 2017-108

	Vote 2018
FORFAIT WEEK END (vendredi 17h à dimanche 20h)	
TARIF	510,00€
PRE LOCATION NON REMBOURSABLE EN CAS DE DEDIT (déductible de la facture finale)	100,00€
ACOMPTE (20 % du tarif)	102,00€
CAUTION - (2 chèques de 500€)	1 000,00€
JOURNEE (1 mois avant la date de réservation) et /ou JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	
TARIF	200,00€
PRE LOCATION NON REMBOURSABLE EN CAS DE DEDIT (déductible de la facture finale)	100,00€
ACOMPTE (20 % du tarif)	40,00€
CAUTION - (2 chèques de 500€)	1 000,00€
	Vote 2018
VIN d'HONNEUR (15 jours avant la date de réservation)	
TARIF	50,00€
ACOMPTE (20 % du tarif)	10,00€
CAUTION - (2 chèques de 500€)	1 000,00€

	Vote 2018
FORFAIT MENAGE (exclusivement salle polyvalente)	
FORFAIT (hors cuisine et sanitaire)	400,00€
CONSOMMATION ELECTRIQUE OBLIGATOIRE	
TARIF RELEVÉ DE COMPTEUR	
DEPLACEMENT DE L'AGENT	
FORFAIT	40,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération 2017-109 – REGLEMENT INTERIEUR SALLE POLYVALENTE

Suite aux modifications tarifaires apportées pour la location de la salle polyvalente, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de modifier le règlement intérieur.

Monsieur le Maire donne lecture dudit règlement.

Après débat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à

- **VALIDE** le nouveau règlement intérieur de la salle polyvalente

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs chariot de 15 tables ronde (diamètre : 14 tables de 150 cm et 1 table d'honneur de 180 cm) - Délibération 2017-110

	Vote 2018
TARIF	75,00€
ACOMPTE (20 % du tarif)	15,00€
CAUTION	100,00€

ADOPTÉ à l'unanimité par le conseil municipal

Tarifs barnums (6m x 3m) - Délibération 2017-111

	Vote 2018
1 barnum	60,00
2 barnums	110,00
3 barnums	160,00
4 barnums	210,00
Caution	500€ par barnum

Monsieur le Maire précise que les barnums sont loués aux particuliers sous réserve de faisabilité technique et de conditions climatiques, exclusivement sur le territoire communal, acheminés et posés par les agents techniques pour 72 heures du vendredi 15h au lundi 15h.

Une attestation d'assurance sera demandée pour toute réservation.

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Tarifs tables champêtres (4mx70) et bancs - Délibération 2017-112

	Vote 2018
1 table + 2 bancs	10,00€
2 tables + 4 bancs	16,00€
3 tables + 6 bancs	22,00€
4 tables + 8 bancs	25,00€

Monsieur le Maire précise que les tables champêtres sont louées exclusivement sur le territoire communal, acheminées et posées par les agents techniques pour 72 heures du vendredi 15h au lundi 15h

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Tarifs lot 3 tables (76x1,82 cm) et 18 chaises - Délibération 2017-113

	Vote 2018
Table pliante – lot de 3	12,00
Chaises – lot de 18	18,00
Caution	150,00

Monsieur le Maire précise que les tables champêtres sont louées exclusivement sur le territoire communal, acheminées et posées par les agents techniques pour 72 heures du vendredi 15h au lundi 15h.

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Tarifs grilles d'exposition- Délibération 2017-114

	Vote 2018
Grille d'exposition L'unité	3,00€

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Tarifs taxe publique pour les irrigants - Délibération 2017-115

	Vote 2018
PARTIE FIXE	2€ le ml
PARTIE VARIABLE	0,05€/par m3

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Tarifs Jardins familiaux - Délibération 2017-116

	Vote 2018
Jardins familiaux	0,20€ le m2

↳ **ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal**

Pour information

Taxe publique pour les irrigants	
Part fixe	2€ le ml
Part variable	0.05€ par m3
Redevance occupation domaine public	
Part fixe – production eau potable pour la consommation humaine	2€ le ml
Part variable (par m3 exploité)	0.05€ par m3
Taxe communale sur la cession de terrain à bâtir	
	6.66%
Taxe d'aménagement	
	5%
CCAS	
Portage de repas	5.94€

07 – Délibération : achat pour départ en retraite

Délibération 2017-117

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'un agent fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2018.

Monsieur le Maire propose de lui offrir un cadeau de départ afin de le remercier pour l'ensemble des années (10 ans) passées au sein des services techniques et de son investissement.

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget 2018 la somme de 200 euros.

Après débat, le conseil municipal :

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire
- **INSCRIT** la somme de 200€ au budget 2018

ADOpte à l'unanimité par le conseil municipal

08. Informations des différents départements communaux

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

DRAC

- **148 024 €** pour les travaux d'aménagement de la médiathèque
- **9 245€** pour l'acquisition de mobilier destiné à la médiathèque
- arrêté de prorogation de 3 ans et 7 mois à compter du 1^{er} décembre 2017 pour la dalle funéraire (raisons techniques)

CD28 – Fonds départemental de Péréquation (année 2017)

- **7 901€** concernant l'achat de mobilier de bureau et d'une tondeuse
- **4 535€** concernant l'achat d'appareils ménagers et d'outil informatique

Lettre de remerciements, fleurissement des tombes des AC

- Madame VASSOR, Monsieur GRANGER et Madame MICHAU
- Nicole BRICE-VINETTE

Cérémonie

- le 11 novembre, rendez-vous à la mairie à 9h30

09. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 20H45.